



# La planification familiale

est pour **VOUS**

**Votre moment. Votre choix.**

## Planification familiale et services confidentiels pour la santé sexuelle

### FAQ pour les adolescentes et adolescents new-yorkais de moins de 18 ans

Vous avez peut-être connu une personne qui a reçu de l'aide alors qu'elle croyait avoir une ITS ou lorsqu'elle était enceinte. Il est possible qu'elle se soit présentée à l'une des nombreuses cliniques du Programme de planification familiale (Family Planning Program) de l'État de New York. Nous fournissons de nombreux autres services en plus de la planification familiale.

La planification familiale ne s'arrête pas à la santé reproductive ou à la planification d'une famille. Elle concerne également votre santé sexuelle. Si vous avez besoin de conseils confidentiels, nous pouvons vous aider.

Nos services comprennent :

- **Contraception**
- **Condoms gratuits**
- **Test de grossesse**
- **Vérifications régulières de votre bien-être**
- **Tests de dépistage et traitement des infections transmissibles sexuellement (ITS)**



## 1. Comment puis-je obtenir des conseils confidentiels?

Rendez-vous dans un bureau du Programme de planification familiale ou utilisez les services de télésanté. La télésanté vous permet de consulter votre prestataire de soins de santé sans avoir à vous rendre à son cabinet. De nombreux bureaux de planification familiale de l'État de New York offrent cette option. Lorsque vous appelez à une clinique, demandez si le service que vous cherchez à obtenir est accessible par télésanté. Lors d'un rendez-vous de télésanté, vous consultez le prestataire par téléphone ou sur votre ordinateur et vous pouvez utiliser la fonction vidéo.

Trouvez un Programme de planification familiale près de chez vous en consultant le site [health.ny.gov/familyplanning](https://health.ny.gov/familyplanning) ou balayez le code QR :



## 2. Puis-je obtenir ces services si je n'ai pas d'assurance maladie? Existe-t-il des programmes qui m'aideront à payer ces services?

Vous n'avez pas besoin d'avoir une assurance pour recevoir les services du Programme de planification familiale de l'État de New York. Les services sont gratuits ou à faibles coûts, en fonction de votre revenu. Vous pouvez également parler à votre prestataire local au sujet de vos options en matière de couverture d'assurance. Cela comprend le Programme de prestations de planification familiale (Family Planning Benefit Program). Il offre une couverture pour de nombreux services de planification familiale.

## 3. Comment le Programme peut-il soutenir ma santé?

Le Programme existe pour vous soutenir sans porter de jugement. Nous offrons des conseils éclairés, confidentiels, non biaisés sur tout ce qui touche à la santé sexuelle et la santé reproductive. Les cliniques fournissent des conseils sur la santé reproductive adaptés à vos besoins individuels. Si vous avez des questions ou des préoccupations, contactez votre clinique de Planification familiale pour obtenir une assistance.

## 4. Quelles sont les options de contraception offertes aux adolescentes et adolescents?

Nous offrons de nombreuses méthodes, notamment :

- La pilule anticonceptionnelle
- Le dispositif intra-utérin (Intrauterine device, IUD)
- Les condoms
- La contraception d'urgence, connue sous « la pilule du lendemain »
- Le timbre contraceptif
- L'anneau vaginal

## 5. Mes visites et mes renseignements resteront-ils confidentiels? Mes parents ou tuteurs n'en sauront rien?

Dans l'État de New York, les personnes de moins de 18 ans n'ont pas à obtenir la permission d'un parent ou d'un tuteur pour obtenir un test de grossesse, des moyens de contraception, un test de dépistage d'ITS, de même que d'autres services pour la planification familiale et la santé sexuelle et reproductive. La clinique recommandera toujours que vous parliez à un adulte en qui vous avez confiance, mais c'est votre décision.



Vos renseignements resteront confidentiels à moins que vous ne souhaitiez informer une autre personne, comme un parent, un tuteur, une ou un partenaire ou un autre adulte de confiance – ou à moins que le prestataire ait des préoccupations au sujet de votre sécurité ou de votre bien-être. Si vous avez une couverture d'assurance maladie par l'entremise de votre parent ou tuteur, mais que vous ne souhaitez pas l'utiliser pour des raisons de confidentialité, mentionnez-le au personnel de la clinique. Il pourra vous indiquer comment obtenir vous-même des services de planification familiale et assurer la confidentialité de votre visite.

## 6. Puis-je obtenir un moyen de contraception sans le consentement de mes parents?

Oui, les personnes de moins de 18 ans dans l'État de New York peuvent recevoir des moyens de contraception sans le consentement de leurs parents. Cela est également le cas de toute clinique de planification familiale qui reçoit un financement fédéral du Titre X sur la planification familiale.

## 7. Que dois-je faire si je pense avoir une infection transmissible sexuellement (ITS)?

Prenez rendez-vous pour un test confidentiel de dépistage d'ITS à une clinique de Planification familiale de l'État de New York. Si aucune clinique ne se trouve près de chez vous, vous pouvez recevoir de l'aide des Services de soins de santé sexuelle et reproductive (Sexual and Reproductive Health Care Services). Ces services figurent sur la page du Répertoire des prestataires de soins de santé sexuelle de l'État de New York (NYS Sexual Health Care Provider Directory) sur le site [providerdirectory.aidsinstitute.org](http://providerdirectory.aidsinstitute.org) et de la ville de New York sur le site [nyc.gov/site/doh/health/health-topics/sexual-health.page](http://nyc.gov/site/doh/health/health-topics/sexual-health.page)

## 8. Quel type de services pour les ITS offrez-vous?

Vous pouvez passer des tests de dépistage pour un éventail d'ITS à une clinique du Programme de planification familiale. Les prestataires peuvent discuter avec vous de vos options de prévention et de protection, comme des condoms et des médicaments de prophylaxie préexposition (pre-exposure prophylaxis, PrEP) contre le VIH. Il s'agit d'un médicament qui peut prévenir le VIH lorsqu'il est pris régulièrement. Le prestataire peut aussi discuter avec vous des médicaments de prophylaxie post-exposition (post-exposure prophylaxis, PEP) contre le VIH. Il s'agit d'un médicament qui peut prévenir le VIH lorsqu'il est pris dans les 72 heures qui suivent l'exposition.

Vous pouvez également vous informer au personnel de la clinique au sujet de la prophylaxie post-exposition à la doxycycline (Doxycycline Post-Exposure Prophylaxis, Doxy-PEP) et du traitement accéléré des partenaires (Expedited Partner Treatment, EPT).

- La DoxyPEP est un moyen de prévenir proactivement une ITS. Cette mesure de prophylaxie consiste à prendre une dose unique de 200 mg d'un antibiotique appelé doxycycline dans les 72 heures qui suivent un rapport sexuel non protégé par un condom. Cela réduira le risque d'ITS bactérienne, comme la chlamydia, la gonorrhée et la syphilis.
- L'EPT permet aux prestataires de soins de santé de remettre un médicament ou une ordonnance aux patients ayant reçu un diagnostic de chlamydia, de gonorrhée et/ou de trichomonase destiné à leurs partenaires sexuels. De cette façon, les partenaires peuvent aussi être traités, sans avoir besoin d'être examinés.



## 9. Comment choisir le bon moyen de contraception pour moi?

Un prestataire du Programme de planification familiale peut vous aider à faire votre choix. Le prestataire peut vous expliquer chaque type de contraception, les moyens les plus efficaces et leurs effets secondaires possibles. Et, par chance, nos prestataires font ceci tous les jours auprès de personnes comme vous. Ils seront très ouverts pour vous parler de vos options.

## 10. Est-ce que la contraception d'urgence est offerte dans les cliniques du Programme de planification familiale?

La contraception d'urgence, parfois appelée « la pilule du lendemain », est offerte dans les cliniques et de nombreuses pharmacies. Si vous agissez rapidement, vous pouvez toujours prévenir une grossesse même si vous avez eu une relation sexuelle sans utiliser de contraception, si le moyen de contraception utilisé a échoué ou si vous avez été victime d'une agression sexuelle. La contraception d'urgence est une forme de contraception qui peut être utilisée dans les trois à cinq jours suivant une relation sexuelle. Appelez votre clinique de planification familiale locale pour discuter de vos options avec quelqu'un.

## 11. Comment puis-je aborder le sujet de la contraception et des relations sexuelles protégées avec mon ou ma partenaire?

Discutez avec votre partenaire des méthodes de contraception qui vous conviennent tous les deux. Pour avoir une vie sexuelle saine, il est essentiel de communiquer honnêtement et ouvertement avec votre partenaire, de manière à bien comprendre vos besoins mutuels. Nous savons qu'il peut être difficile de parler de sexe. Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des préoccupations concernant votre santé sexuelle, des services de conseil sont offerts aux cliniques du Programme de planification familiale de l'État de New York.

## 12. Que dois-je faire si ma sécurité me préoccupe?

Si vous ne vous sentez pas en sécurité, il est important de chercher à obtenir des soins ou des conseils. Vous pouvez également choisir d'obtenir des soins auprès de votre clinique du Programme de planification familiale ou de votre médecin de premier recours.

Si vous avez été victime de violence ou d'agression sexuelle, des ressources sont à votre disposition. Pour plus d'information, contactez la ligne d'assistance aux victimes de violence sexuelle et familiale de l'État de New York (NYS Sexual & Domestic Violence Hotline) au 1 800 942-6906 ou par texto au 1 844 997-2121.

**Le Programme de planification familiale de l'État de New York est soutenu par le Programme fédéral Titre X (Title X Program).  
Le contenu ne représente pas nécessairement le point de vue officiel du gouvernement des États-Unis.**

**Pour plus d'information, consultez le site [opa.hhs.gov](http://opa.hhs.gov)**



**Department  
of Health**